

Le contrôle d'accès en déchetterie, une première phase d'adaptation

Hôtel d'Agglomération, le 29 décembre 2022

À compter du 1^{er} janvier 2023 l'ensemble des déchetteries du territoire de DLVAgglo seront désormais accessibles grâce à un pass. La mise en place de ce contrôle d'accès s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité d'accueil, de maîtrise des coûts et d'orientation des déchets vers les filières où ils pourront être le mieux revalorisés, portée par l'Agglomération depuis de nombreuses années.

Le dispositif sera certes, mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023, mais l'objectif premier sera d'informer et de guider chacun des utilisateurs, afin de laisser un temps d'adaptation. Personne ne se verra donc refuser l'accès pour cette première phase mais sera invité à procéder à son inscription.

Les particuliers et les professionnels résidants sur le territoire de DLVAgglo pourront s'inscrire en ligne gratuitement afin d'obtenir un QR code qui sera ensuite scanné à l'entrée des déchetteries.

Un formulaire papier est mis à disposition dans les mairies et les déchetteries pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet. Ils recevront également par la suite leur QR code.

Plus d'informations : dlva.fr/nouveautes-dechets-janvier-2023/
Pour toutes questions ou difficultés à s'inscrire : 04 92 70 34 00.

Bien cordialement

Service communication DLVAgglo

04 92 70 34 00

www.dlva.fr